



INSPIR'
ACTION

—
PROGRAMME
ÉQUILIBRE DE
VIE
- CODES 84

« Équilibre de vie » : un programme d'éducation à la santé pour les 3-6 ans en REP+

CoDES 84

[Vaucluse, PACA]

contexte de l'action

« Équilibre de Vie » est un programme d'éducation pour la santé destiné aux enfants accueillis en maternelle et centre de loisirs implantés en REP+ (10 structures sont ciblées par an durant 4 années de suite). En fonction des besoins du public accueilli et/ou des besoins repérés par les professionnels, chaque structure choisit un thème auquel s'adapte ensuite le programme pédagogique : estime de soi, gestion des émotions, gestion du stress, sommeil et rythme de vie, hygiène corporelle et bucco dentaire, etc.

Ce programme est proposé depuis 2012 par le CoDES 84 (Comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse) grâce à un financement assuré par l'ARS (Agence Régionale de Santé) PACA ; il vise à promouvoir des comportements favorables à la santé dès la petite enfance.

fiche-identité de l'action

Porteur du projet : CoDES 84 (comité départemental d'éducation pour la santé de Vaucluse)

Statut du projet : en cours de mise en œuvre depuis 2012

Échelle : quartiers politique de la ville du département

Thématiques traitées : sommeil, hygiène corporelle, hygiène bucco-dentaire, gestion des émotions, estime de soi, gestion du stress

Publics visés : enfants, parents, personnels des écoles maternelles et des accueils de loisirs sans hébergements



INSPIR'

ACTION

—

PROGRAMME
ÉQUILIBRE DE
VIE

- CODES 84

Partenaires opérationnels : Éducation nationale, Mairies d'Avignon, de Carpentras et de Cavaillon, centres sociaux

Partenaires financiers : ARS PACA

Gouvernance : 2 chargées de projet en binôme

Moyens affectés : 44% ETP

objectifs de l'action

- > **Pour les professionnels** : enrichir leurs pratiques avec des méthodes pédagogiques innovantes basées sur l'épanouissement des enfants
- > **Pour la structure** : mettre en place une démarche d'éducation pour la santé adaptée au public et à ses besoins
- > **Pour les enfants** : apprendre en s'amusant avec des outils pédagogiques adaptés à leurs centres d'intérêt
- > **Pour les parents** : participer à des ateliers de sensibilisation pour échanger et répondre à leurs questions

description de l'action

Le programme « Équilibre de vie » déployé par le CoDES 84 suit les étapes suivantes :

- Mobilisation dans la structure demandeuse (école ou centre de loisirs) d'une équipe éducative qui portera le projet (minimum 3 personnes) en accord avec la direction ;
- Réalisation d'un diagnostic des besoins dans la structure à partir d'un questionnaire ;
- Réunion de travail entre l'équipe porteuse et le CoDES pour formaliser le projet ainsi que sa conduite (2h) ;
- Formation par le CoDES de l'équipe éducative volontaire durant deux demi journées (6h) ;
- Accompagnement de l'équipe pour monter son projet d'éducation pour la santé (6h) ;
- Animation par le CoDES ou co-animation avec l'équipe des interventions convenues auprès des enfants et/ou parents (6h) ;
- Évaluation des effets de l'action et de la suite à donner.



INSPIR' ACTION

—
PROGRAMME
ÉQUILIBRE DE
VIE
- CODES 84

résultats de l'action

- > Depuis 2012, la programme s'est adapté à la demande des professionnels aussi bien dans le contenu des thématiques et que dans sa forme pédagogique.
- > Depuis 2017, à la demande de l'ARS le programme a été déployé par le CoDES 84 sur un volume annuel de 10 structures (écoles et ALSH/périscolaire accueils de loisirs sans hébergement) sur le département de Vaucluse.
- > 2017-2018 : forte attente sur la gestion des émotions (vocabulaire, situation de vie collective, méthodes)
- > 2018- 2019 : forte attente sur les effets nocifs de la surexposition aux écrans pour l'attention volontaire en classe (problématique perçue par les enseignants dans les difficultés d'adaptation des enfants pour entrer dans les apprentissages attendus en maternelle)

perspectives

- > Le programme « Équilibre de vie » se prolonge encore sur deux années scolaires grâce au financement de l'ARS.
- > Un suivi des structures déjà engagées est proposé à leur demande et organisé pour poursuivre leur engagement dans l'éducation à la santé.

conseils pour reproduire ce projet

- > Préparer le programme en amont avec les partenaires : éducation nationale, commune, centres sociaux, associations de parents
- > Travailler par territoire pour optimiser les liens et l'ancrage de l'éducation à la santé dans les pratiques auprès des enfants

repères sur le territoire

Territoire : les trois communes touchées par l'action (Avignon, Carpentras et Cavaillon) sont concernées par la politique de la ville.

Démarche territoriale de santé : chaque commune possède un ASV informé sur le programme et impliqué dans son implantation.



INSPIR' ACTION

PROGRAMME
ÉQUILIBRE DE
VIE

- CODES 84

contact référent

Johanna Doussaint

Chargée de projets

CoDES 84

johanna.doussaint@codes84.fr

04 90 81 02 41

Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « École, promotion de la santé et territoires ».

À télécharger ici → <http://www.fabrique-territoires-sante.org>

Complété le 25.03.2019